



MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

COMMUNIQUE NO. 62-A
Le 23 septembre 1966.

A NE PUBLIER QU'AU
MOMENT DU DISCOURS

Bureau de Presse
750 Troisième Avenue
New York 10017
YUkon 6-5740

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

Texte de la déclaration prononcée lors de la discussion générale à la vingt-et-unième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies par le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et Président de la Délégation canadienne, Monsieur Paul Martin, C.P., C.R.

